

16 février 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le rôle de l'Établissement public d'insertion de la Défense, à Montry le 16 février 2015.

Monsieur le président,

Madame la directrice générale,

Monsieur le directeur,

Je tenais à venir ici dans cet établissement, -je remercie le maire et les élus de nous accueillir-, établissement qui lui-même avait été un moment en interrogation. Si ma visite peut déjà lever ce doute-là, elle aura été utile. Je salue les élus qui se sont battus pour que cet établissement puisse perdurer, parce que c'est une réussite. Vous en avez apporté les unes et les autres, jeunes, volontaires, cadres, la démonstration.

C'est une réussite parce que quand il y a plus de la moitié de jeunes qui avec l'EPIDE sortent avec une qualification, une formation et un emploi c'est déjà un objectif élevé qui a été atteint.

Nous pouvons encore faire davantage, mais il y a beaucoup de centres de formation professionnelle qui n'ont pas ce type de performance.

C'est une réussite aussi individuellement. Je vous ai tous regardés pendant ce trop court passage ici et il y a chez vous une légitime fierté d'être là et une confiance dans ce qui va vous être apporté.

Comment peut-on expliquer la réussite ? D'abord par la qualité de l'encadrement, par la pédagogie qui y est dispensée, puisque vous apprenez ici non seulement les formations essentielles pour une activité professionnelle, mais aussi la formation générale qui fait que vous comprenez mieux la vie dans laquelle vous allez organiser votre propre existence.

Vous avez aussi une formation citoyenne qui vous permet là aussi de mieux saisir ce qu'est la réalité de notre pays. Vous avez également un accompagnement personnel. Ce que vous appelez la recherche de ce que vous voulez faire dans votre vie.

C'est cet ensemble de formations, cette pédagogie très originale, c'est cette équipe pluridisciplinaire, avec des anciens militaires mais aussi beaucoup de praticiens de la vie professionnelle, qui permet à votre établissement d'avoir la réussite que nous saluons aujourd'hui.

Donc la première condition, c'est la pédagogie et c'est le caractère très original de la formation qui est dispensée dans un EPIDE.

La deuxième condition de la réussite, la deuxième explication, c'est le volontariat. On ne vous a pas obligés à venir. Vous êtes venus parce que vous avez décidé vous-mêmes de passer huit mois, neuf mois ici dans cet établissement. Votre famille vous y a peut-être incité, parfois s'est interrogée elle-même parce que c'est un internat ici et c'est une condition très particulière de vie avec un lever le matin, avec le salut aux couleurs. Vous avez fait ce choix, vous l'avez fait lucidement. Certains ont pu abandonner les premiers jours, -pas vous puisque vous êtes là-, parce que c'était trop dur. Ils l'ont sûrement regretté après. Vous, vous avez voulu aller jusqu'au bout pour avoir une seconde chance après un parcours scolaire qui a pu ne pas être conforme à ce que vous en espériez.

Ce volontariat, il repose aussi sur l'internat qui est à mon sens l'une des conditions de la réussite pour être pleinement immergé dans une nouvelle forme de vie, et avec les contraintes qui s'attachent à l'internat.

Enfin, vous avez aussi pu être attiré, c'était bien, par le rôle comme on disait à l'armée qui

Enfin, vous avez aussi pu être attiré, c'était bien, par le pécule comme on disait à l'armée qui vous était attribué puisqu'ici chaque jeune reçoit 210 euros avec 90 euros qui peuvent être capitalisés en cas de réussite professionnelle, pour vous accompagner vers l'insertion. Je pense que c'est aussi un moyen de valoriser l'activité qui est la vôtre ici.

Alors compte tenu de ce que vous nous avez démontré, compte tenu de ces réussites, compte tenu de la qualité de l'encadrement, j'ai décidé, avec les ministres et le gouvernement, que nous allions augmenter la capacité des EPIDE.

Aujourd'hui, il y a à peu près 2 100 places qui accueillent donc 3 500 jeunes par an. C'est impressionnant déjà de savoir qu'il y a 3 500 jeunes qui peuvent être passés par l'EPIDE, mais c'est très peu par rapport à l'enjeu même de l'insertion, de l'intégration, de la citoyenneté. Je considère que c'est un investissement, parce que ce qui est dépensé ici sera autant d'économisé plus tard -j'en suis convaincu. Economisé d'ailleurs par vous et économisé par la société dans son ensemble.

Donc cet investissement il est fait sur vous, il est fait pour vous, mais il est fait aussi pour la vie en commun, pour la réussite collective, pour que vous soyez de bons citoyens, de bons professionnels et en même temps que pour la société ce soit gage de réussite. Donc que nous ayons un intérêt commun pour bien vivre en commun.

Alors compte tenu de cette approche, nous pouvons augmenter d'à peu près 600 le nombre de places d'accueil pour les jeunes dans les EPIDE. 600 places cela veut dire 1 000 jeunes de plus. Déjà avant l'été il y aura 300 places d'ouvertes pour que nous puissions accueillir 400 ou 500 jeunes dès l'année 2015. Puis ensuite nous augmenterons encore les capacités pour porter donc à 1000 jeunes de plus l'année prochaine.

Il y a une interrogation aussi qui peut être posée, c'est : « Quelle est la différence entre ce qui se fait Outre-Mer -parce que certains d'entre vous viennent d'Outre-Mer, et je pense que vous connaissiez le Service militaires adapté et ce que fait un EPIDE ? » C'est différent puisque le service militaire adapté c'était, c'est toujours militaire. Ici, nous sommes dans un établissement public administratif avec d'anciens militaires mais aussi beaucoup de civils qui fournissent des prestations de formation ou d'accompagnement.

Alors, pour qu'on puisse aussi juger en Métropole ce que pourrait donner un service militaire adapté, j'ai annoncé que nous créerions 3 centres de service militaire adapté pour l'année prochaine.

Mais je considère que les EPIDE n'ont pas encore donné ce qu'ils pouvaient offrir en termes de capacité, de mieux et de plus. De mieux, je suis sûr qu'il y a encore des marges de progression, même si elles sont relativement faibles compte tenu déjà des taux de réussite. De plus, c'est le nombre de places que nous pouvons offrir.

Je lance aussi un appel, cela a été fait, par le ministre du Travail, pour que les entreprises comprennent bien ce qu'elles peuvent aussi faire pour qu'après l'EPIDE les jeunes puissent être accompagnés et formés. Parce qu'ici, ce n'est pas un véritable métier qui va leur être offert, c'est la préparation à un métier. Donc il va y avoir d'autres formations ensuite.

Et puis quand on voit tous ces jeunes rassemblés, je pense qu'ils donnent confiance aussi. Ils se sont donné confiance à eux-mêmes et ils donnent confiance aux employeurs pour être ensuite embauchés et recrutés.

Nous sommes dans une période où nous avons besoin de structures différentes, nouvelles, pour que personne ne soit mis à côté, de côté, pour que personne ne doute qu'il puisse avoir un avenir, pour que chacun sache bien qu'il a sa place dans la République. C'est pourquoi c'était important aujourd'hui même de venir ici dans cet établissement à Montry pour dire que vous pouvez être fiers, que nous sommes fiers de vous et que ces établissements permettent à la France de savoir que beaucoup de jeunes vont pouvoir avoir un avenir à travers la formation et l'encadrement qui va leur être dispensé.

Merci pour ces jeunes d'être volontaires, merci à ces cadres d'être à la hauteur de la mission qui leur a été confiée et merci à tous les élus de faire confiance à l'établissement parce que quand même, il va falloir que les députés, les sénateurs votent les crédits. Merci au président et à toutes ses équipes pour la réussite de cet établissement. Je passe la parole à l'agent de sécurité.

INTERVENANTE : Monsieur le Président, je tenais à vous remercier vous aussi parce que déjà c'est une chance de vous avoir ici avec nous pour écouter ce qu'on a à dire, et c'est une chance pour tout le monde, tous ceux qui sont ici et je tiens à vous remercier.

LE PRESIDENT : Merci, merci à vous.